

Synthèse

En 2024, la Ville de Bienne a mandaté le Forum du bilinguisme afin de réaliser un baromètre spécifique sur le bilinguisme dans les institutions culturelles biennoises. L'objectif était de mieux comprendre le vécu des institutions face aux différents aspects liés au bilinguisme ainsi qu'aux exigences y relatives prévues dans leurs contrats de prestations. En collaboration avec le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne, ce baromètre, réalisé auprès de 21 institutions sous contrat de prestations d'importance locale ou régionale, montre un engagement fort des institutions culturelles vis-à-vis du bilinguisme à la fois comme prestataires, mais également comme intermédiaires culturels au niveau cantonal et intercantonal. Environ 85 % des institutions interrogées annoncent offrir des prestations bilingues. Cet engagement s'accompagne de défis structurels importants. 95 % des institutions décrivent des charges liées spécifiquement à la gestion bilingue de leur structure et à leurs offres (traduction, gestion administrative, gestion clientèle, communication, recrutement, programmation, etc.).

La Direction de la formation, de la culture et du sport de la Ville de Bienne a chargé le Forum du bilinguisme de réaliser un baromètre spécifique à l'espace bilingue biennois. Ce mandat a réuni au sein d'un groupe de pilotage des représentantes et représentants du Forum du bilinguisme, du Service de la culture de la Ville de Bienne et du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne. La méthodologie repose sur deux volets :

- Quantitatif : questionnaire en ligne envoyé aux 30 institutions culturelles bénéficiant d'un contrat de prestations avec la Ville de Bienne. Les données de l'enquête couvrent 5 axes : 1) les données générales liées aux institutions (personnes employées, heure de bénévolat, budget et types de subventions, etc.) ; 2) les attentes et exigences que les institutions estiment devoir remplir en matière de bilinguisme dans les contrats de prestations ; 3) les traitements du bilinguisme dans les activités quotidiennes des institutions ; 4) marketing et communication ; 5) bilinguisme et situation au niveau du personnel.
- Qualitatif : deux ateliers ont été organisés à l'été 2024 afin d'approfondir certains résultats du questionnaire en ligne.

Données générales

Au total, 21 institutions sous contrat de prestations avec la Ville de Bienne ont répondu au questionnaire, à savoir 100 % des institutions culturelles d'importance régionale (N=10), au sens de l'article 18 de la loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC, RSB 423.11), et 55 % des institutions culturelles d'importance locale (N=11). Ces dernières emploient entre 1 et 5 personnes. Leur budget annuel se situe entre moins de 50 000 francs et 500 000 francs (année de référence de l'enquête : 2022). Les institutions d'importance régionale sont, quant à elles, de plus grandes structures employant entre 5 et plus de 100 personnes. Les budgets annuels de ces institutions sont plus conséquents et se situent entre 200 000 francs et plus de 2 millions de francs.

Contrats de prestations et activités quotidiennes des institutions

Environ 85 % des institutions annoncent offrir des prestations bilingues (en allemand et en français), contre 5 % majoritairement en français et 10 % majoritairement en allemand. Aucune institution ne fournit des prestations uniquement en allemand ou uniquement en français.

Parmi les institutions sondées, 76 % estiment que leur contrat de prestations les contraint à fournir des prestations bilingues dans l'ensemble de leurs activités. 19 % estiment devoir le faire pour une partie seulement des prestations. 5 % des institutions estiment que leurs contrats n'exigent aucune prestation devant être bilingue. Les résultats mettent en évidence le champ très vaste des activités et prestations dans lesquelles le bilinguisme est présent. Les postes concernés en priorité sont ceux liés au secrétariat et à l'administration, à la communication ou encore à la direction de l'institution.

Paradoxalement, lors de la négociation des contrats de prestations, les aspects liés au bilinguisme ne sont pas systématiquement abordés. 7 institutions d'importance régionale sur 10 considèrent que cette thématique devrait être discutée. Pour les institutions culturelles locales, ce besoin est moins présent puisque seulement 4 institutions sur 11 demandent d'aborder cette thématique lors des discussions relatives aux contrats de prestations. Les institutions désireuses d'aborder ce thème font notamment référence au rôle qu'elles jouent dans l'identité bilingue de Bienne, comme atout permettant d'accroître l'attractivité de la cité. Elles soulignent également le rôle d'intermédiaire culturel qui leur incombe, servant de pont entre les différentes cultures sur le plan cantonal mais aussi intercantonal. Ce rôle d'intermédiaire culturel est majoritairement supporté par les institutions d'importance régionale. 70 % des institutions d'importance régionale annoncent faire partie d'organismes suprarégionaux, intercantonaux ou nationaux (conférence, groupe de réseau, commission). Ce travail permet d'assurer un réseau professionnel important aux activités culturelles biennoises. Une partie des institutions annonce participer à des organismes bilingues – comprenant l'allemand et le français dans la même structure – et une autre partie à des organismes séparés par la langue, à savoir des structures germanophones ou francophones. Ce dernier cas de figure exige des institutions de doubler leur représentation dans de tels organismes.

Finalement, les institutions culturelles mettent également en évidence les aspects financiers liés à l'élaboration d'offres et de prestations bilingues. 90 % des institutions d'importance régionale estiment que les prestations attendues en matière de bilinguisme ne sont pas ou pas suffisamment prises en compte dans le calcul des subventions liées au contrat de prestations, contre 55 % pour les institutions locales. Les résultats du baromètre mettent toutefois en évidence la difficulté pour les institutions de pouvoir chiffrer concrètement ces coûts. 76 % des institutions répondent ne pas chiffrer cela dans l'établissement du budget, alors que 24 % indiquent le faire partiellement.

Bilinguisme entre défi et avantage

Les institutions interrogées expliquent que le bilinguisme représente d'une part un défi sur le plan structurel et financier et, d'autre part, une nécessité et un avantage concurrentiel. À la question « au regard d'autres institutions établies dans des régions monolingues, comment considérez-vous le fait de devoir gérer les affaires dans deux langues officielles ? », 14 institutions estiment qu'il va de soi de devoir gérer leurs affaires dans deux langues officielles. 10 institutions indiquent que le bilinguisme représente également un avantage concurrentiel. En comparaison avec les institutions de villes voisines, une partie des institutions note toutefois être sous-financées. Le bilinguisme constitue dès lors un défi supplémentaire.

Conclusion

Le baromètre sur le bilinguisme des institutions culturelles biennoises révèle un engagement fort pour proposer des prestations bilingues et jouer un rôle d'intermédiaire culturel au niveau cantonal et intercantonal. Les résultats démontrent que les institutions culturelles biennoises incarnent la réalité bilingue de leur territoire et estiment jouer un rôle important dans l'identité bilingue de la ville de Bienne. Elles perçoivent cela comme un atout d'attractivité pour la cité, mais estiment ne pas être reconnues pour ce travail. S'ajoute à cela le rôle de pont entre les cultures permettant de tisser des réseaux professionnels importants pour l'ensemble des activités culturelles biennoises. Ce rôle semble toutefois incomber davantage aux institutions culturelles d'importance régionale.

Le bilinguisme représente dès lors un défi et une opportunité. Bien que le maintien d'une offre bilingue constitue un enrichissement, il demeure exigeant sur le plan administratif, financier ainsi qu'organisationnel et s'accompagne de défis structurels et financiers significatifs. Les institutions culturelles appellent à un engagement plus fort et mieux coordonné pour être aussi soutenues dans ce pan de leurs activités. Ce constat met en lumière la nécessité de mieux intégrer la réalité bilingue dans la planification budgétaire et les discussions contractuelles afin de soutenir de manière efficace et durable les institutions culturelles dans leur mission essentielle de promotion de la diversité linguistique et culturelle. Selon la conclusion du baromètre, cela impliquerait une alternative aux mécanismes de financement actuels, une meilleure coordination entre les partenaires de financement et une valorisation accrue du bilinguisme comme élément central de l'identité culturelle de Bienne.